

DÉLIBÉRATION
COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Léa GUILLET, Madame Valérie VÉRON, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Marie-Danielle RICHARD et Madame Dominique RIOU ayant donné pouvoir à Monsieur Frank GUILLAUDEUX

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur David ÉVAIN

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	18
Votants.....	19

DCM n°006/2024 - 7.1.6

Salle de la Forêt - demande de mise à disposition à titre gratuit

Rapporteur : Madame GILLOT

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique a réservé la salle de la Forêt le 25 janvier 2024 après-midi pour un moment convivial entre agents travaillant au Département. Une mise à disposition à titre gratuit est sollicitée pour cet évènement.

Considérant l'avis favorable émis par les membres du bureau municipal réunis le 16 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **SUIT** l'avis émis par les membres du bureau municipal réunis le 16 janvier 2024 ;
- **ÉMET** un avis favorable à la demande de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle de la Forêt au profit du Conseil départemental le 25 janvier 2024.

Délibération publiée le 31 janvier 2024

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU

Le secrétaire de séance,
David ÉVAIN

Envoyé en préfecture le 30/01/2024
 Reçu en préfecture le 30/01/2024
 ID : 044-200078079-20240123-DCM_006_2024-DE



